

1017? -1-

8226

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG



MISSION DE LA COOPERATION
A DAKAR



En collaboration avec :

Le CNCR

La Direction de l'Hydraulique et de
l'Assainissement

Le PNUD

Abdoul SOW, consultant

Rapport de mission

Sénégal
23/24 mai 2001

Boulevard de la République Immeuble Horizon – 2^{ème} Etage, B.P. 11750, Dakar, SENEGAL
Tél : 849-01-49 / Fax : 849-01-46, E-mail : luxmission@sentoo.sn

RAPPORT DE MISSION SENEGAL DU 18 AU 20 MAI 2001

I. CADRE DE LA MISSION

La mission était conduite par le Chef de Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar, M. Marc FRANCK, accompagné de M. Yann NACHTMAN, chargé de programme, de M. Arouna FALL du PNUD, de M. Ousmane NDIAYE, responsable de la Cellule Technique du CNCR^{1[1]}, de M. Abdul SOW, consultant, de M. Taïrou NDIAYE, chef de projet – Direction de l'Hydraulique, de Fodé GUEYE, agent de la Direction de l'Hydraulique, de M. Marion WIESEN, Direction de la Coopération, en stage au Sénégal.

Elle a eu lieu du mercredi 23 au jeudi 24 mai 2001 dans les régions de Louga et de Thiès et avait pour cadre principal les projets SEN/011 (hydraulique villageoise dans le département de Tivaouane) et SEN/012 (hydraulique villageoise dans la région de Louga).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- Prendre contact avec les principaux responsables et acteurs des projets SEN/011 et SEN/012 ;
- Prendre connaissance et assurer un suivi sur le terrain (régions de Thiès et Louga) des différentes réalisations du projet, en fonction des conclusions et recommandations de la dernière mission de suivi effectuée par Lux-Development en mars 2001 ;
- Prendre l'avis des acteurs au développement (PNUD, CNCR, Direction de l'Hydraulique, consultant national) dans la perspective de la préparation d'une mission d'identification dans le domaine du développement rural intégré dans les zones d'implantation des projets SEN/011 et SEN/012; un accent particulier devait

^{1[1]} Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux

être mis sur les aspects suivants : agriculture, élevage, problèmes fonciers et décentralisation ;

- Permettre à M. Marion WIESEN, en stage à Dakar, d'avoir un aperçu des réalisations sur le terrain des projets de la Coopération luxembourgeoise.

III. RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

La mission devait permettre d'atteindre les résultats suivants :

- Réunion de briefing avec la Direction de l'Hydraulique (Directeur et responsable du projet) et les personnes extérieures invitées : présentation de la Mission de la Coopération, échanges sur les avancées, difficultés et perspectives des projets SEN/011 et SEN/012, perspectives de développement de la zone d'implantation des projets ;
- Visite de sites dans les régions de Thiès et de Louga portant essentiellement sur l'opérationnalité des réseaux d'adduction et des comités de l'eau, la formation des responsables de maintenance;
- Production d'un rapport par la Mission de la Coopération, communiqué au MAE;
- Elaboration d'une proposition de termes de référence relative à une mission d'identification associant le PNUD, le CNCR, un consultant national, la Direction de la Coopération luxembourgeoise et Lux-Development.

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

Mardi 22 mai 2001

16h – 17h : réunion de briefing à la Mission de la Coopération avec la Direction de l'Hydraulique et les personnes-ressources invitées

Après les salutations et présentations d'usage, le chef de mission a ouvert la séance en présentant les objectifs de la mission (voir termes de référence) et en insistant sur la volonté de trouver des synergies entre partenaires (bilatéral, multilatéral, société civile) dans la perspective d'un programme d'appui dans les régions de Thiès et de Louga qui aille au-delà de l'hydraulique et qui soit basé sur le principe de la complémentarité.

M. Taïrou Ndiaye, Direction de l'Hydraulique, a ensuite présenté les projets SEN/011 et SEN/012. Le premier a permis la réalisation d'ouvrages hydrauliques dans la zone de Mekhé : construction à partir de 8 villages-centres (jouant le rôle de pôle de développement) de réseaux d'adductions touchant 76 localités. Ce réseau est équipé de compteur permettant un paiement de l'eau suivant la quantité consommée. La gestion du réseau est placée sous la responsabilité de comités villageois. L'évaluation interne de ce projet a permis d'identifier une forte demande en matière d'assainissement. Le CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût) a été chargé de l'exécution de ce volet.

Le projet SEN/012 est en début d'exécution dans la région de Louga (département de Kébémér). Conçu comme le précédent, il s'agit à partir de 7 sites centres de toucher 70 villages polarisés. M. Ndiaye a insisté sur le fait que les ouvrages réalisés avaient été conçus pour la consommation domestique et qu'il était donc impossible de développer à partir de ces réseaux des activités intensives (comme par exemple le maraîchage).

Suite à cette présentation générale, les échanges ont porté sur les différentes caractéristiques de la zone des projets : forte émigration, pauvreté des sols liée, entre autres, à la monoculture de l'arachide, développement des activités non agricoles (artisanat).

Au cours des discussions, il est apparu plusieurs axes d'intervention à confirmer :

- La mise en synergie des activités socio-économiques de la zone (agriculture, élevage et artisanat) ;
- L'identification des partenaires au développement intervenant dans les départements de Mekhé et de Kébémér ;
- La prise en compte de la décentralisation (comme cadre institutionnel) en référence, entre autres, *(il existe d'autres programmes en cours dans le même domaine)* au projet mené par le PNUD dans le département de Kébémér (Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural – PAD MIR).

Mercredi 23 mai 2001

10h30 – 14 h : trajet Dakar - Kébémér

14 h – 15 h 30 : ' visite du village Thienaba Cadior – rencontre avec M. Diagne (chef de village) et M. Seck (marabout) - projet SEN/012

Cette première visite a été l'occasion de longs échanges avec les deux responsables du village de Thienaba Cadior. Après les salutations d'usage et la présentation des membres de la mission, les discussions ont porté sur les activités du village (agriculture, éducation avec un « daara » (école coranique regroupant des enfants venant de différentes régions du Sénégal) et sur les possibilités de développement (embouche, maraîchage). Le problème du forage a ensuite été évoqué. Lors de la conception du projet, il était prévu de faire de Thienaba Cadior un pôle de développement en y réalisant un forage et un château d'eau. Le forage a été réalisé mais n'a pas le débit escompté pour approvisionner l'ensemble des villages polarisés. Pour ces raisons, la Direction de l'Hydraulique compte construire le réseau à partir d'un village voisin - Medina Kane – en réhabilitant un des forages réalisés par l'ONG World Vision.

Cette décision ne reçoit pas l'adhésion des responsables de Thienaba Cadior, qui font de la construction d'un forage et d'un château d'eau dans leur localité une question d'honneur et de prestige. C'est pourquoi ils ont proposé de forer à côté du premier forage, donc de continuer la prospection dans leur localité. Selon eux, les ressources en eaux souterraines sont abondantes. Au cas contraire, ils souhaitent alors équiper le forage déjà exécuté et construire le château d'eau y afférent.

Le chef de projet a pris l'engagement de revenir spécialement dans ce village avec le Directeur de l'Hydraulique pour régler ce problème. La mission a pu également visiter un ouvrage hydraulique non fonctionnel. Il s'agit d'une pompe manuelle réalisée par World Vision que les villageois utilisaient pour le maraîchage. Selon M. Taïrou Ndiaye, cette pompe est endommagée du fait de la mauvaise qualité de l'eau, mais également de l'intensité d'utilisation qui ne correspondait pas aux normes de la pompe.

Le village dispose aussi d'une case de santé non équipée. Les responsables souhaiteraient l'équipement de cette structure pour répondre à la forte demande sanitaire.

Ils ont aussi parlé du système éducatif à améliorer (existence d'une école de 2 classes – dont 1 abris provisoire – en plus du Daara).

15h30 – 16 h30 : visite du village Medina Kane – rencontre avec M. Makane Kane
(responsable du Comité Villageois de Développement) - projet
SEN/012

La mission s'est ensuite rendue à Medina Kane pour visiter le forage World Vision en cours de réhabilitation par la direction de l'hydraulique. Ce village, comme le précédent d'ailleurs, participe au programme PAD MIR du PNUD. Il dispose donc des structures mises en place dans le cadre de ce programme : CVD (comité villageois de développement) et CIVD (comité inter-villageois de développement). La mission a d'ailleurs pu s'entretenir avec le responsable de la première structure, M. Makane Kane, qui a présenté les principales priorités du village (eau, éducation et santé).

Il est également ressorti que dans ces deux villages, ce sont plutôt les femmes qui sont organisées autour d'activités génératrices de revenus. Elles ont des difficultés pour alléger leur travail, et sont de ce fait peu disponibles pour d'autres activités.

17h – 18h : Visite du village de Mbissis – rencontre avec M. Macoumba Dia
(chef de village) - projet SEN/012

Le village de Mbissis aura comme celui de Médina Kane la fonction de pôle de développement. Il existe dans cette localité un forage réalisé dans le cadre d'un ancien projet gouvernemental, Canal du Cayor. Il s'agira donc de réhabiliter ce forage et d'y adjoindre les infrastructures nécessaires. Sur ce site, il existe également un périmètre d'un hectare clôturé par un mur et équipé de bassins (voir photo en annexe), qui pourrait être valorisé dans le cadre d'un programme plus global de développement rural. Dans cette perspective, il paraît nécessaire de se renseigner auprès des autorités qui avaient en charge le projet du Canal du Cayor. Il conviendra également de discuter davantage avec les populations pour se renseigner correctement sur les formes de structuration du milieu.

18 h – 19 h : trajet Kébémér – Louga

Sur le trajet Kébémér-Louga, la mission a visité la station de pompage solaire de Bakhaya.(coopération japonaise)

20h – 22 h : dîner et debriefing – 1^{ère} journée

Lors du dîner, les participants à la mission ont pu échanger sur les différentes visites de la journée et les perspectives de collaboration. M. Arouna Fall, PNUD, a présenté les grandes orientations du programme PAD-MIR (note en annexe) et les possibilités de synergies avec le projet SEN/012 – en particulier dans la gestion de conflit du type de celui de Thienaba Cadior.

Il est également ressorti que le manque de structuration des populations dans des organisations démocratiques était une faiblesse. L'approche dans l'identification des points d'eau, bien qu'elle ait été faite avec des spécialistes des sciences humaines, devrait cependant s'appuyer davantage sur celles-ci.

Jeudi 24 mai 2001

8 h – 9 h : voyage Louga – Mékhé

9 h – 10 h : visite de Darou Kandji - projet SEN/011

Le village de Darou Kandji est connecté au réseau d'adductions d'eau dont le pôle de développement est Golobe. L'arrivée de la mission a coïncidé avec le ravitaillement en eau des habitants du village. La mission a donc eu la possibilité d'échanger avec les consommateurs et les responsables du comité villageois. Il ressort de ces échanges que l'eau distribuée par le réseau n'est pas accessible – financièrement – à tous les utilisateurs (les femmes qui ne sont pas mariées en particulier, les familles les plus démunies). La mission a également pu constater que le robinet fuyait légèrement. Il a été rappelé aux responsables que la maintenance de l'adduction d'eau était à la charge du comité et que l'une des fonctions des fonds générés par la vente de l'eau était de répondre à ce type de problème. On soulignera également que les femmes de ce village sont organisées (groupement de 40 femmes) et actives. Elles participent à un projet de teinture (75 000 fcfa de bénéfices générés). Elles souhaiteraient reprendre leurs activités de maraîchage, arrêtées avec la fermeture du puits – suite à la mise en service du réseau d'adductions d'eau. Les femmes ont insisté sur le fait qu'elles ne peuvent dans les conditions actuelles payer l'eau nécessaire à ce type d'activités (2 bassines de 15 lites chacune étant vendu à 15 FCFA le prix de revient du mètre cube d'eau est de 500 FCFA environ).

Les discussions ont également permis de voir que l'accompagnement nécessaire à l'accès à l'eau était indispensable pour permettre aux populations de valoriser cet acquis mais également créer et maintenir les conditions de pérennité.

10 h – 11 h : visite du forage de Golobe – projet SEN/011

Polarisant une dizaine de villages, Golobe abrite un des forages du projet SEN/011. La mission a pu rencontrer certains responsables du village (le chef de village et le trésorier du comité étaient absents du fait d'un décès) et visiter les infrastructures réalisées. Le forage de Golobe a été réalisé par World Vision. Le projet SEN/011 l'a réhabilité en 1999 et en a fait un « pôle de développement ». Les infrastructures semblent parfaitement fonctionnelles. A l'image de Golobe (village propre et ombragé), elles sont bien entretenues et gérées. Le conducteur du forage (un jeune du village) a été formé à la Direction régionale de l'Hydraulique pour le suivi et la maintenance du réseau. La mission a pu constater toute la rigueur du trésorier du comité de gestion en consultant le compte d'exploitation du forage.

On notera également :

- que le village de Golobe se distingue par la cohabitation de trois types de structures d'éducation : école coranique, école française et classe d'alphabétisation ;
- que le village de Golobe dispose également d'une case de santé – la mission a pu discuter avec l'infirmier en charge de cette structure qui se trouvait à Golobe pour la vaccination des nouveaux-nés. Ce dernier a mis l'accent sur l'absence de matériel médical et de médicaments, ainsi que sur la fréquence des maladies diarrhéiques et des infections des voies respiratoires . Les responsables du village ont insisté pour leur part sur la nécessité de disposer de moyens d'évacuation en cas d'urgence sanitaire (grossesses compliquées). Le volet « assainissement » prévu dans le cadre du projet SEN/011 qui prévoit la sensibilisation et la réalisation de différentes infrastructures (latrines, puisards) devrait permettre de réduire les risques de maladies diarrhéiques.
- que contrairement au village précédant l'ensemble des familles de Golobe ont les moyens financiers pour accéder à l'eau potable et que plusieurs villages proches de Golobe (Keur Madoki, Lam Diane, Thin Sandjigo, Nder Lonkane) souhaiteraient se connecter au réseau d'eau potable.

11 h – 11 h 45 : visite du forage de Begal – projet SEN/011

A Begal, la mission s'est entretenu avec Assane Sène, conducteur de la cabine de forage. Ce dernier, également formé par la Direction de l'Hydraulique, doit faire face à des problèmes techniques importants. Le forage de Begal, réalisé par la Coopération allemande et réhabilité par SEN/011, est peu performant (problème lié à la nappe et à l'état des crépines). La meilleure solution technique consiste, d'après M. Taïrou Ndiaye, à réaliser un second forage. Une seconde difficulté se situe au niveau du refoulement, une des vis étant endommagée. La mission a déploré que ce problème ne soit pas pris en charge directement par le comité de gestion, qui dispose des moyens nécessaires pour réparer une panne de ce type.

Plusieurs problèmes ont été répertoriés par le conducteur à savoir : l'agressivité de l'eau entraînant une corrosion des pièces, les problèmes de vannes de sectionnement, l'excessivité de la consommation de gasoil (400 Litres/mois). A ce sujet, M. Taïrou NDIAYE a proposé d'étudier les problèmes liés à la nature des forages dans le cadre du projet SEN/012 ou dans les projets en cours à la DHA.

12 h – 13 h : visite du Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural (Risso)

La mission a visité également le Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural de Risso. Cet espace agricole (30 parcelles affectées chacune à une famille exploitante) est un lieu de formation et de production mis en place par le Groupement villageois combinant des activités diversifiées : pépinières, maraîchage, élevage, cultures sous pluies, alphabétisation... Le groupement a bénéficié de l'appui de l'Etat du Sénégal à travers un projet public et d'une ONG Hunger Project. Le Réseau Afrique 2000 a également fourni une assistance. Il ressort des discussions avec les femmes qu'elles rencontrent des problèmes liés à une insuffisante maîtrise technique de la production maraîchère, au défaut de suivi technique agricole et au manque d'eau (il existe un forage pas pas de réservoir pour stocker l'eau pompée).

13 h – 14 h : trajet Mékhé – Thiès

14 h – 15 h : debriefing final

Avant de se séparer, les membres de la mission ont tiré conclusions et recommandations.

15h – 16 h : trajet Thiès – Dakar

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

4.1 Commentaires généraux sur la mission

Cette mission s'est déroulée sans difficulté majeure.

Il s'agissait d'une mission de familiarisation à la fois vis à vis des projets d'hydraulique villageoise SEN/011 et SEN/012 et entre les différents participants à la mission.

Les sites choisis par la Direction de l'Hydraulique ont donné un aperçu des acquis et des difficultés des projets SEN/011 et SEN/012 – on soulignera que les sites n'ont pas été choisis suivant leur « bon fonctionnement ».

Plusieurs points essentiels ressortent des visites de terrain effectuées :

◆ **points positifs :**

- la fonctionnalité et la pertinence des infrastructures réalisées (création de réseaux d'adduction d'eau potable polarisant plusieurs villages, paiement de l'eau au prorata, infrastructures pouvant être exploitées à terme par la Société des Eaux (SDE);
- les effets induits des réseaux créés en termes de mobilisation et d'organisation sociales (mise en place et fonctionnalité des comités de gestion) ;
- la compétence avérée du service technique et des ressources humaines locales (conducteurs de cabine).
- La trésorerie générée par la vente de l'eau peut être réinvestie dans certaines localités pour des activités génératrices de revenus et participer à réduire les coûts de l'eau en les subventionnant.

◆ **points négatifs :**

- la difficulté des comités de gestion à prendre des initiatives (en particulier en ce qui concerne la fructification de l'argent) pour la maintenance du réseau ;
- l'impact négatif du réseau d'adduction dans certaines localités sur les activités de maraîchage (fermeture de puits) ;

- le coût élevé de l'eau et sa non-accessibilité pour les plus pauvres.
- Certaines collectivités locales (communautés rurales) ne jouent pas leur rôle en participant faiblement au développement local.
- L'absence d'accompagnement des comités de gestion et des groupements de femmes pour disposer de capacités à mieux gérer et à prendre des initiatives

4.2 Perspectives de collaboration et actions à entreprendre

Ces visites de terrain ont également permis d'entamer une première réflexion sur les possibilités d'intervention complémentaires aux projets SEN/011 et SEN/012. Lors de la réunion de debriefing plusieurs grands principes ont été dégagés :

- les réalisations hydrauliques et l'organisation générée autour des forages sont « structurant » et pourraient servir de « matrice » à un programme de développement rural tenant compte de l'existant socio-culturel, socio-économique, infrastructurel et institutionnel des départements de Kébémér et Mékhé ;
- plusieurs domaines d'activités possibles ont pu être identifiés lors de la mission. Il s'agit essentiellement de la santé, de l'éducation et des activités génératrices de revenus (le maraîchage en particulier) ;
- un programme de développement rural de ce type doit impérativement prendre en compte l'ensemble des acteurs actifs dans les différentes localités de ces zones et s'inscrire dans les politiques locales de développement déterminées par les conseils ruraux ; et faire l'état des lieux : qui est où, qui fait quoi, avec qui, pourquoi, pendant combien de temps et comment.
- les participants à la mission ont insisté sur le principe de prudence : ne pas se « précipiter » et commencer par une expérimentation réduite à quelques sites « pilotes ».

Les actions suivantes devraient être entreprises en vue d'une mission d'identification :

- définition de termes de référence précis et recrutement d'un consultant indépendant pour la confirmation des actions répertoriées ,

- séance de travail avec les responsables du PAD MIR : présentation détaillée de ce programme animé par le PNUD et communication des plans de développement des CVD (comités villageois de développement) et des CIVD (comités inter-villageois de développement) dans le département de Tivaouane ;
- identification des partenaires au développement intervenant dans les départements de Mekhé et de Kébémér ;
- mission d'identification et de pré-formulation dans les départements de Tivaouane et Kébémér.

Globalement cette mission a permis de voir qu'il y a autour de ces points d'eau une organisation qui bien qu'embryonnaire peut être un levier pour assurer un mieux être aux populations locales - à condition de pouvoir renforcer leurs capacités, ce qui peut être fait par d'autres programmes qui travailleraient en synergie. Des actions d'accompagnement et de formation visant à libérer les initiatives et les énergies peuvent aider à mieux impliquer les acteurs locaux dans la perspective d'un développement endogène. La problématique de la gouvernance locale et des débouchés pour les productions possibles, l'amélioration des conditions de santé, de scolarisation et d'assainissement mais surtout la formation pratique au métiers locaux et à la sauvegarde de l'environnement sont des axes à explorer.

Annexe 1 : photo de la mission

Annexe 2 : carte des réseaux d'adductions

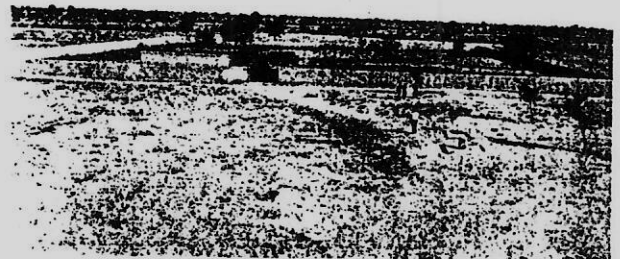
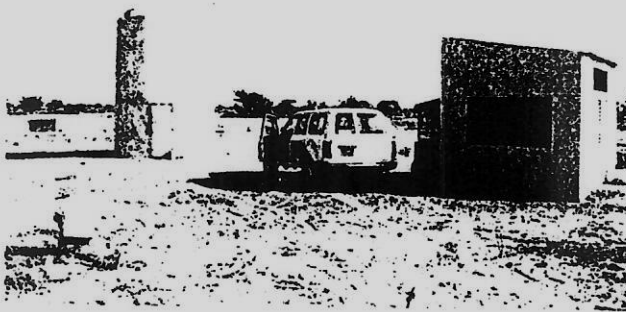
Annexe 3 : programme PAD-MIR

Annexe 1 : photos de la mission



Village de Thienaba Cadior

(de gauche à droite : M. Taïrou Ndiaye – direction de l'hydraulique ; M. Diagne – Chef de village – M. Abdoul Sow – consultant – M. Marc Franck – Chef de Mission)



Forage, château d'eau et périmètre de Mbissis (projet Canal du Cayor)



Pompe solaire (Bakhaya) Coopération japonaise



Robinet du réseau d'adduction (Dârou Kandji)

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
ET DE L'ASSAINISSEMENT

GOLOBE

1- FORAGE
PROFONDEUR : 10 M
PROFONDEUR STATIQUE : 11,05 M
MONT DE RELEVATION : 30 M
DÉBIT : 1,5 M³/H
MONT DE LA PUMP : 1,5 M
POMPE DE RELEVATION : 1000
ENTREPRISE : ONG VIGILANCE

2- GEMME CIVIL
1- L'ONCLE DE LA MORT DE 20 M
1- L'ONCLE DE LA MORT DE 20 M
1- L'ONCLE DE LA MORT DE 20 M
1- L'ONCLE DE LA MORT DE 20 M
ENTREPRISE : FRANZETTI

3- EQUIPEMENT DE POMPAGE :
GROUPE ELECTROGENE
MARQUE : HIL
TYPE : 20-4-2000
PUISSANCE : 10/4000 W
ELECTROMOTEUR IMMERGE
MARQUE : GEMME
TYPE : 20-4-2000
PUISSANCE : 10/4000 W
ENTREPRISE : FRANZETTI

4- BULLEIN DE FERM : GRAND BULLEIN DE L'ONCLE
5- MONTANT TOTAL DES TRAVAUX EQUIPEMENTS : 122 000 000 F CFA

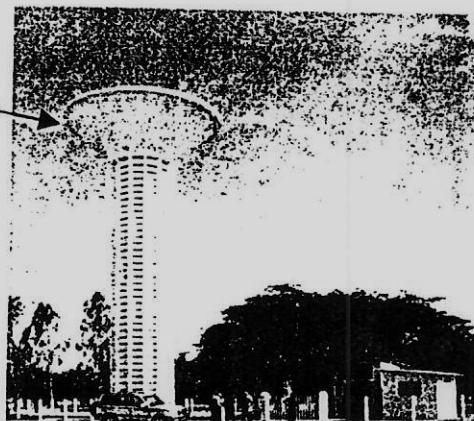


Case de santé de Golobe

Plaque de présentation du forage de Golobe

Château d'eau de Golobe

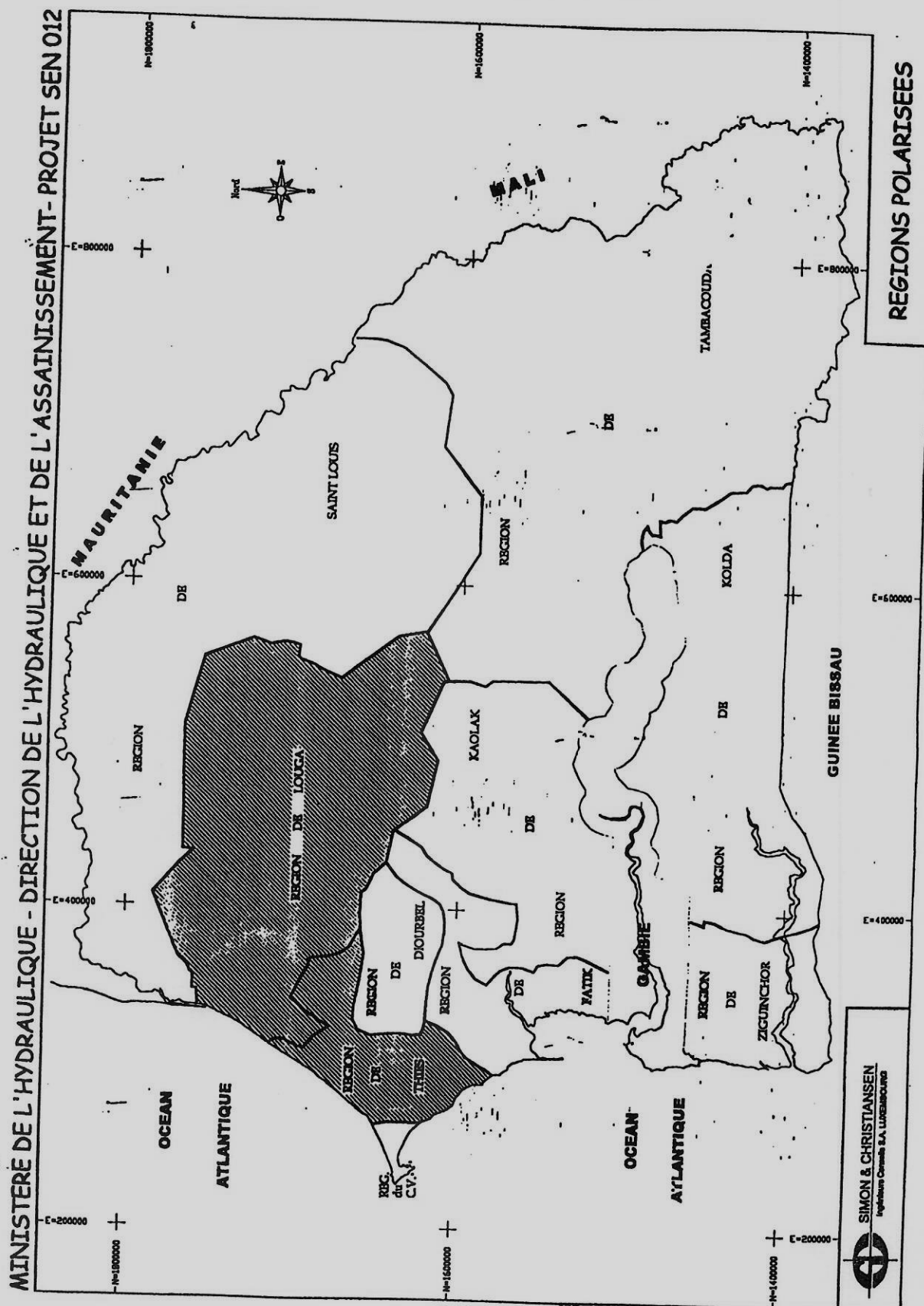
Entretien avec l'infirmier chargé de la case de santé de Golobe

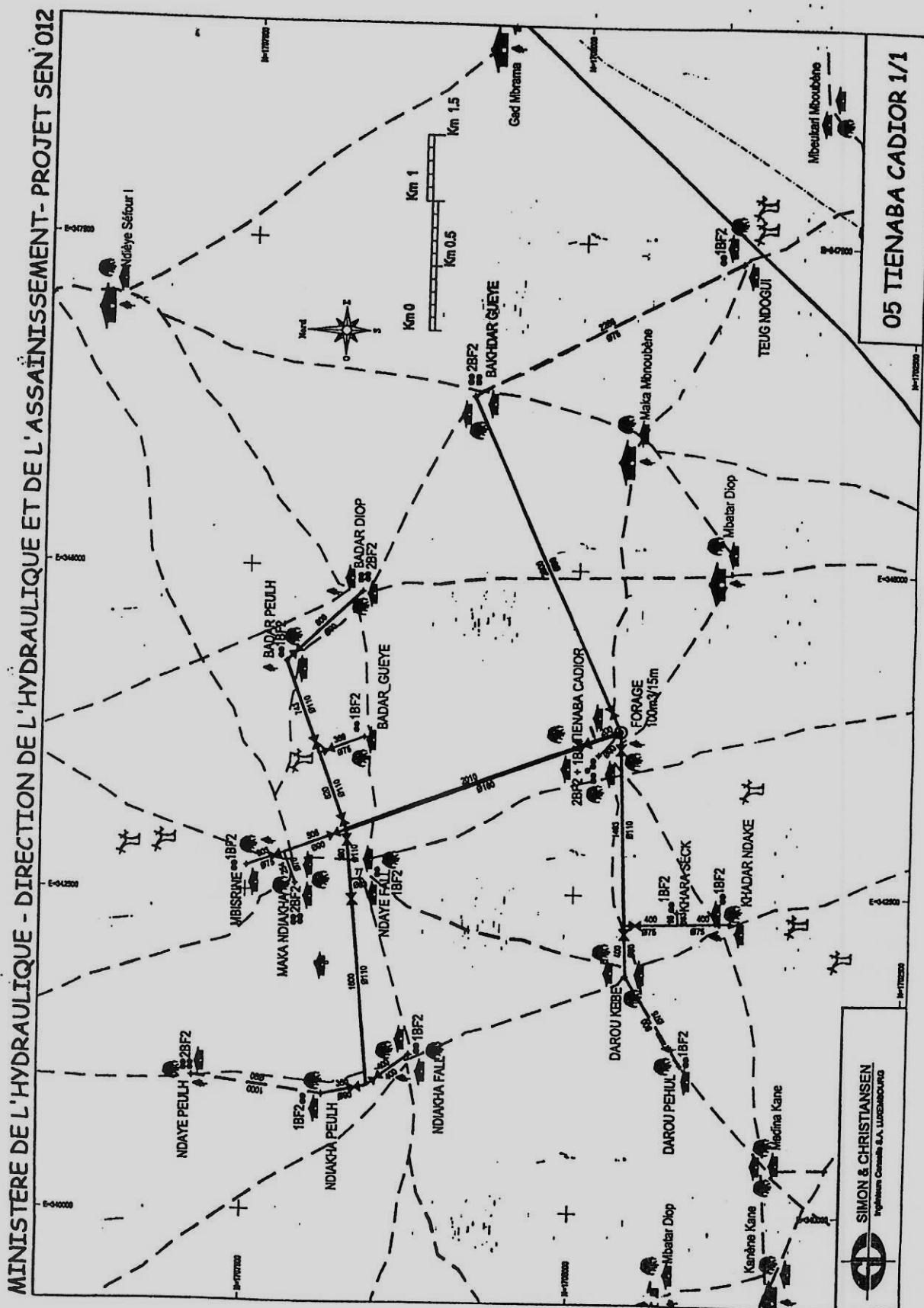


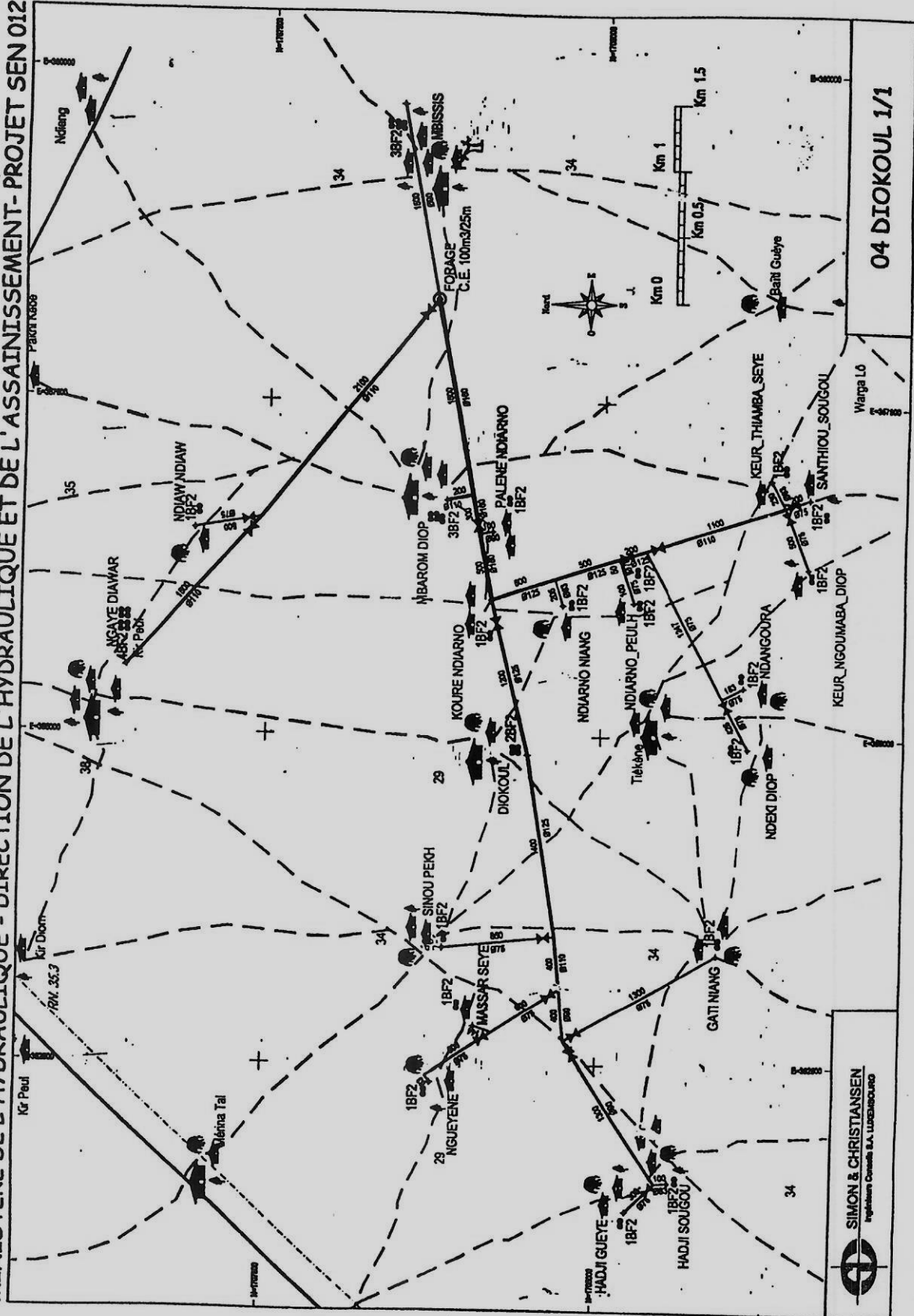
Visite du Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural (Risso)

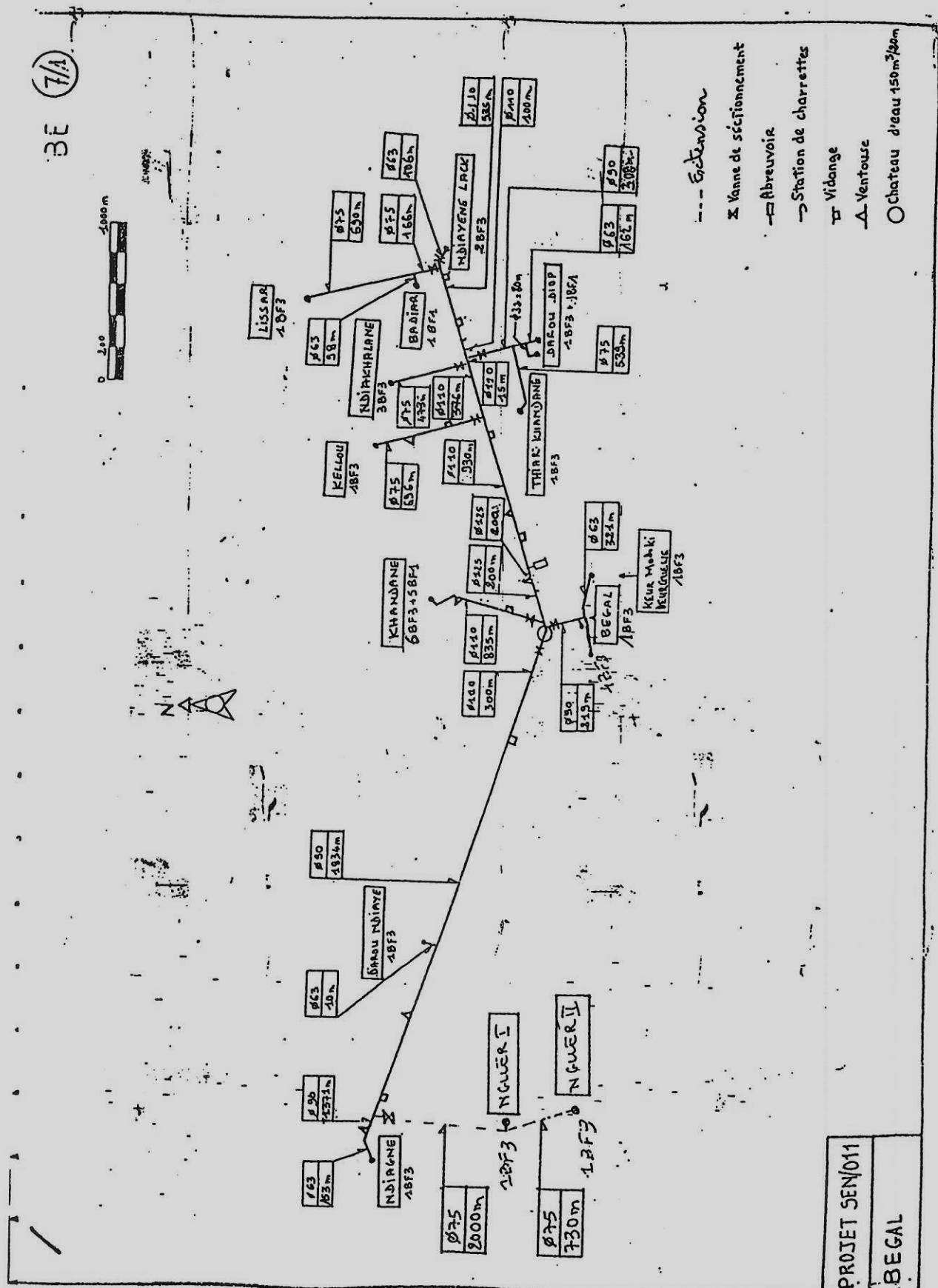


Annexe 2 : carte des réseaux d'adductions

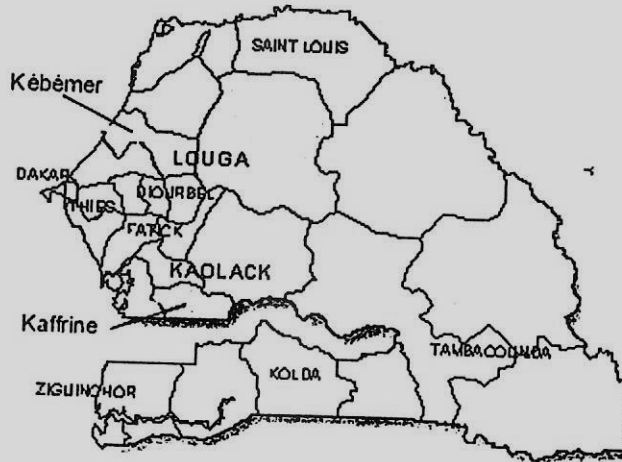








Annexe 3 : Le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PAD MIR)



Le choix de la zone d'intervention dans les régions de Kaolack et Louga a reposé sur les résultats des études menées par la direction de la Planification du Ministère du Plan et des Finances, l'analyse des actions de développement engagées dans la région de deux régions et de l'étude de préformulation réalisée par le FENU en février 1998 et les résultats de la mission de formulation en juillet 1998. La mission a pris en considération dans le choix des sites -

- Les facteurs limitatifs au développement de l'initiative des Communautés Rurales et des communautés villageoises ;
- La nécessité de rattraper le retard de développement et d'équipement du monde rural ainsi que la protection des Ressources Naturelles ;
- La nécessité d'appuyer le processus de décentralisation et de régionalisation en cours surtout en matière d'outils de financement décentralisé ;
- La concentration géographique des actions de développement dans une zone homogène ;
- Les ressources disponibles et les principes d'intervention du FENU ;
- Ainsi que la recherche de synergie avec les actions du PNUD, dans le cadre de son programme de bonne gouvernance, la Banque Mondiale dans le cadre de mise en œuvre du PNIR et le PAC 3 (AGETIP).

Le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural " PADMIR " SEN/98/C01 - SEN/98/001 constitue un dispositif d'intervention que le Gouvernement de la République du Sénégal et le PNUD/FENU ont décidé dans le cadre des accords de coopération qui les lient, de mettre en place pour soutenir l'action des communautés rurales qui ont un rôle essentiel de pilotage du développement local dans le processus de décentralisation.

Durant la première phase de la réforme de l'Administration territoriale et locale consacrant l'existence réelle des communautés rurales (Loi 72-25 du 25 avril 1972), aucune action décisive n'a été entreprise pour procurer aux collectivités de base

(CR notamment) des moyens leur permettant d'asseoir une véritable politique de développement. La réforme de 1972 n'avait pas pu assurer aux 317 (320 actuellement) communautés rurales ainsi créées la plénitude de leur compétence dans la conduite et le fonctionnement d'une Administration de proximité devant évoluer vers l'avènement d'une bonne gouvernance.

Avec la réforme institutionnelle introduite par la Loi 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales, un tournant décisif vient d'être amorcé dans le sens de l'approfondissement et de l'irréversibilité du processus de décentralisation.

Le principe de la libre administration des collectivités locales, notamment des communautés rurales, le renforcement de leurs domaines de compétence et la volonté affichée par l'ensemble des acteurs et partenaires au développement de définir un cadre d'intervention cohérent sont les leviers que le PADMIR compte actionner pour aider à la promotion d'un véritable développement participatif à la base.

Le cadre d'intervention du PADMIR est en parfaite harmonie avec les grandes orientations définies par le Gouvernement du Sénégal :

Garantir des moyens d'existence durable pour une plus large couche de la population ;
Réduction du poids des facteurs structurels de relance de la croissance en améliorant les performances de l'appareil de production et le développement du secteur privé ;
La réduction de la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables, etc...

Le PADMIR est un programme qui vise la responsabilisation des populations dans l'identification de leurs contraintes et la définition des stratégies susceptibles de les résoudre. Sa mise en œuvre s'articule autour d'une politique nationale d'appui aux collectivités locales avec des axes majeurs :

- Un exercice de planification participatif ;
- Un fonds de développement local pour la dévolution d'infrastructures prioritaires de base ;
- Un programme de renforcement de capacités locales ;
- Un programme de gestion des ressources naturelles ;
- Un dispositif de suivi-évaluation.

La philosophie d'action du PADMIR est le " faire-faire " ; la gestion effective des affaires locales par les bénéficiaires et transparente. Cette approche laisse la latitude aux communautés rurales d'être à la base des initiatives, d'arrêter des orientations et définir un cadre d'action pouvant créer une synergie et fédérer les interventions de tous les acteurs du développement local , à savoir : élus locaux, groupements de promotion féminine, organisations de jeunes, organisations socio-professionnelles, services déconcentrés de l'Etat, autorités administratives, ONG, bailleurs de fonds et partenaires au développement.

Les cinq (5) communautés rurales de l'Arrondissement de Ndande dans le Département de Kébémér (Région de Louga) et les 4 communautés rurales (CR) de Nganda dans le Département de Kaffrine (Région de Kaolack) sont programmées pour la phase expérimentale de 18 Mois du Programme. L'extension touchera 17 communautés rurales dans le Département de Kaffrine et 11 dans celui de Kébémér, soit un total de 37 communautés rurales à couvrir durant les 5 ans du PADMIR.

Les zones d'intervention du PADMIR pendant les 18 mois de la phase test

